

FRAIS DE GESTION

Envois en provenance d'un pays hors Union Européenne ou de l'Hexagone et distribués dans les DOM (depuis le 01/07/2021)

- **Modalités** : des frais de gestion s'appliquent pour chaque envoi distribué dans les DOM en provenance d'un pays hors Union Européenne ou de l'Hexagone et pour lequel La Poste a pris en charge les formalités d'importation.
- **Montant** : les frais de gestion dépendent du type d'envoi et du canal utilisé pour le paiement des droits et taxes par le destinataire (en ligne, au facteur ou en point de retrait postal)
- **Tarifification** :
 - En réglant en ligne, les frais de gestion sont de 2 € ou 5 € TTC selon le type d'envoi.
 - En réglant auprès du facteur ou en point de retrait postal, les frais de gestion sont :
 - Guadeloupe, Martinique, Réunion : 7,5€ TTC
 - Guyane, Mayotte : 7€ TTC